



Comité Technique Académique

du vendredi 5 octobre 2018

Déclaration du SNUipp-FSU

La rentrée 2018 dans les écoles de l'Académie a été marquée par la poursuite des « dédoublements » des CP et CE1 en REP et REP+. Si l'allègement des effectifs par classe – toutes les classes- est une condition de la réussite de tous les élèves, la logique comptable stricte qui accompagne ce dispositif est aberrante. Ainsi, les enseignants ont été dessaisis, après la rentrée, de leurs prérogatives relatives à la répartition pédagogique des élèves. Ainsi, les structures de certaines écoles ont été totalement remaniées à la rentrée pour 2 ou 3 élèves de plus dans une classe de CP ou de CE1. Cette logique nie la professionnalité des enseignants et les met en difficulté vis à vis des familles.

L'Académie peut sans doute se féliciter d'avoir devancé le calendrier affiché par le Ministre pour le déploiement de ce dispositif, mais on ne peut que déplorer que ce soit aux dépens des autres classes de ces écoles, de l'école rurale, du remplacement et de l'aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers... Par ailleurs, quelles conséquences ce choix aura-t-il pour l'académie dans le cadre de la répartition des emplois prévus au budget 2019 ? les efforts faits l'an passé pour devancer la demande ministérielle seront-ils compensés et les besoins couverts ? 4000 emplois sont nécessaires à l'échelle nationale pour finir de déployer le dispositif, seuls 1900 sont prévus dans le projet de budget...

Cette rentrée est également marquée par le retour d'évaluations nationales pour tous les élèves de CP et de CE1. Items inadaptés, temps de passation limité, aides non autorisées, elles mettent artificiellement les élèves en difficulté. Qui plus est, elles cantonnent les enseignantes et enseignants à la saisie des réponses, ils se retrouvent ainsi dépossédés de leur analyse. Là encore, la professionnalité des enseignants est mise à mal...

Le SNUipp-FSU dénonce le fait que ce protocole, articulé aux différentes prescriptions concernant la lecture, fasse glisser le métier d'enseignant d'un métier de conception vers un métier de simple exécution.

Ces évaluations ne permettront en aucun cas de faire mieux réussir les élèves. Ce n'est pas en alarmant les familles et en renvoyant les enseignants à leur inefficacité présumée que le ministre œuvre pour l'école de la confiance. En voulant faire entrer de force le système éducatif et ses personnels dans la culture de l'évaluation et le pilotage par les résultats, il expose les jeunes élèves au risque d'échec précoce et cultive la méfiance de leur famille envers l'école.

Le SNUipp soutiendra toutes les équipes qui choisiront de ne pas faire passer ces évaluations, qui se les réapproprient en les adaptant à leur besoins, qui préféreront étudier elles même les résultats corrigés par leur soin, plutôt que de les saisir dans une application sur laquelle ils n'ont pas la main.

A cette rentrée, une nouvelle fois, toujours plus d'élèves en situation de handicap ne bénéficient pas de l'accompagnement auquel ils ont droit. Turn-over des personnels, mutualisation inadaptée de l'accompagnement, absence de formation... sont autant de freins institutionnels à l'accès des élèves en situation de handicap à la réussite scolaire. Ces situations inadmissibles discréditent l'institution auprès des usagers et génèrent de la souffrance chez les personnels, les

élèves en situation de handicap, leurs familles et parfois même leurs camarades. On est bien loin de la priorité affichée !

Nous souhaitons réaffirmer ici notre exigence de la reconnaissance d'un statut et d'un traitement respectueux des personnels d'accompagnement, leur garantissant, conformément aux engagements pris par le recteur précédent, une augmentation du nombre d'heures de présence afin de garantir un maintien du salaire. Quelles solutions pour les élèves pris en charge à 100% de leur notification ? Mettre fin au temps partiel imposé permettrait de couvrir les besoins, de rendre possible la nécessaire concertation avec l'enseignant et de rompre avec la précarité qu'impose le cadre d'emploi .

Enfin, une nouvelle fois, l'Académie a recours en nombre à des personnels contractuels pour faire face au manque de personnels, à défaut d'avoir constitué une liste complémentaire dans le cadre du concours 2018. Sans formation préalable à la prise de poste, il leur est demandé d'assumer l'intégralité de la responsabilité de la classe, parfois même en établissement spécialisé. Malgré cela, des classes restent désespérément sans enseignant, particulièrement pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (IME et classe relais pour la Creuse).

Enfin, nous ne pouvons que déplorer que les annonces relatives à l'attention portée sur le remplacement dans le cadre des opérations de carte scolaire dans les trois départements n'aient été en réalité qu'une vaste opération de communication. Au final et alors même que la problématique du non remplacement est identifiée comme un risque psychosocial important par l'ARACT pour les personnels du 1er degré, les moyens dévolus au remplacement reculent. Dès les premiers jours de la rentrée, des absences non remplacées étaient constatées ! Assurer la présence quotidienne d'un enseignant dans chaque classe de l'Académie n'est il pas le premier devoir de l'institution ?

La rentrée précédente avait vu la mise en place de la plateforme paye du rectorat, qui devait permettre une meilleure gestion des personnels. Aujourd'hui, il convient de faire un premier bilan de cette mutualisation. Pour les personnels, ce premier bilan est lui aussi loin des annonces faites. En effet la mise en place de la plateforme paye est pour l'heure plutôt synonyme d'une perte de droits :

- les personnels remplaçants ne sont plus en mesure de vérifier les remboursements d'ISSR, les bilans n'étant plus fournis avec les fiches de paye,
- les personnels ont vu une baisse de salaire conséquente sur leur paye du mois de septembre, baisse de salaire incomprise et inexpliquée en l'absence de réception des fiches de paye (depuis juin),

Vous l'aurez compris, le SNUipp-FSU peine à voir les premiers signes de l'Ecole de la confiance vantée par le Ministre Blanquer. Le SNUipp-FSU considère plutôt que cette rentrée est marquée du sceau de la défiance :

- défiance de l'institution à l'égard des enseignants qui s'engagent pourtant avec conviction pour faire réussir tous les élèves,
- défiance des usagers à l'égard d'une institution qui ne garantit pas les conditions nécessaires à la réussite de tous les élèves, particulièrement pour les élèves les plus fragiles.

Le projet de budget 2019, s'il devait être adopté en l'état, ne permettra pas d'inverser la tendance. **Pour le SNUipp-FSU, il est urgent de faire d'autres choix budgétaires, de mettre fin aux opérations de communication sans lendemain et de faire confiance aux personnels qui s'engagent quotidiennement pour faire réussir tous les élèves ! C'est pourquoi le SNUipp-FSU appelle les personnels à se mobiliser le 9 octobre et le 12 novembre.**